

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 3141 /HUISS.

Objets

Affaire n°47/R.M.P.
657/Kg./R.P. 170.-



Transmis en retour à Monsieur le Greffier du
Tribunal de Ière Instance à Usumbura, l'assignation à Ngi-
runwami, dûment signifiée.

Astrida, le 14 Novembre 1950.-
L'HUISSIER, CH. LEES,